

RECOMMANDATION SUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE FORMATION EN COMMUNICATION PARLEMENTAIRE

- Considérant l'importance de la dimension communication dans le management des parlements ;
- Considérant l'image négative que reflètent les Institutions et les personnels politiques de nos parlements au sein des opinions (crise de la représentation) ;
- Considérant la nécessité de professionnaliser les actions de communication parlementaire en vue de s'inscrire dans une dynamique mondiale de bonnes pratiques en la matière ;
- Considérant l'impérieuse nécessité pour tous nos parlements de disposer d'une bonne pratique de communication adaptée aux contextes et réalités socio politiques de chaque pays ;

Nous participants au séminaire sur la gouvernance parlementaire : pour une administration parlementaire performante en Afrique, tenu à Ouagadougou du 08 au 10 juillet 2009.

Recommandons l'organisation d'un atelier de formation en communication parlementaire à l'intention des parlementaires et des cadres de l'administration parlementaire d'Afrique francophone sur le thème « Communiquer en parlement : stratégies et bonnes pratiques ».

Ouagadougou, le 10 juillet 2009

Les séminaristes

RECOMMANDATION PORTANT SUR LE MANGEMENT PARLEMENTAIRE

- Considérant le rôle d'appui des collaborateurs de parlement ;
- Considérant la nécessité du renforcement des capacités de l'administration parlementaire ;

Nous séminariste, recommandons l'organisation de séminaires régionaux, sous-régionaux et locaux sur le Management parlementaire.

Ouagadougou, le 10 juillet 2009

Les séminaristes

RECOMMANDATION PORTANT SUR LA PROCEDURE DE CONTROLE DE L'EXECUTIF PAR LE LEGISLATIF

- Considérant que l'ensemble des missions du parlement est le contrôle de l'action gouvernementale ;
- Considérant que le contrôle parlementaire contribue à asseoir une bonne gouvernance ;

Nous séminariste, recommandons l'organisation la tenue d'un séminaire sur la procédure de contrôle de l'Exécutif par le législatif.

Ouagadougou, le 10 juillet 2009

Les séminaristes

RECOMMANDATION PORTANT ORGANISATION D'UN SEMINAIRE SUR LE STATUT

- Considérant l'importance de l'administration parlementaire au sein des parlements ;
- Considérant la nécessité d'asseoir un cadre juridique permettant de sécuriser les emplois dans les parlements ;
- Considérant la nécessité du renforcement des capacités de l'administration parlementaire ;

Nous séminariste, recommandons la tenue d'un séminaire sur le statut des personnels parlementaires.

Ouagadougou, le 10 juillet 2009

Les séminaristes